de ceux de la ferme ; c'est même une mesure commandée par la prudence, quand cette fabrique est de nature à causer des incendies

Il en est de même dans les pays où les constructions sont en totalité ou en partie établies en bois ou recouvertes en chaume, en roseaux ou bruyères ; on sépare ainsi quelquefois tous les bâtimens les uns des autres, comme on le voit dans une grande partie de la Normandie, pour éviter la communication des incendies. Les constructions rurales du petit pays de Waes, si renommé par l'excellence de son agriculture, sont, au rapport de SCHWERZ, les plus élégantes, les plus commodes et les moins dispendieuses. Les granges, les étables, les hangars sont construits en planches, et la maison d'habitation seule est en briques. Cette maison, qui est propre, commode et munie de plusieurs grandes fenêtres, est ordinairement placée au fond d'une cour spacieuse et gazonnée ; les bâtimens d'exploitation sont placés çà et là, à peu de distance, et tous séparés les uns des autres, par des espaces, entourés de haies d'aubépine ou de houx. Les étables où les vaches reçoivent l'hiver des alimens cuits sont près de la maison d'habitation, les granges et autres bâtimens placés à quelque distance. La vue d'une petite ferme de cette espèce est aussi riante et pittoresque que cette habitation est agréable et salubre pour ceux qui la peuplent.

Au reste, dans tous les lieux où les bâtimens sont séparés les uns des autres, il est indispensable de les *entourer et de les unir par des clôtures quelconques*, afin qu'on ne puisse y pénétrer du dehors que par les portes ou les ouvertures qu'on ménage à cet effet.

4° La *forme générale*. Les formes qu'on peut donner à un bâtiment de ferme sont infiniment variables suivant les pays, les besoins et les circonstances ; nous nous contenterons de parler de celles qu'il convient de donner à des bâtimens réunis en un seul corps.

On a essayé de faire des *corps de ferme circulaires*, c'est-à-dire où les bâtimens étaient disposés circulairement autour d'une cour intérieure. Cette forme, qui, pour un même périmètre, renferme une plus grande surface que toute autre figure, a ensuite été modifiée par MARSHALL, qui a proposé un octogone ou un polygone d'un plus grand nombre de côtés. Ces figures ont présenté de l'économie dans la construction, mais elles ont rendu les distributions et subdivisions plus difficiles et offert des inconvéniens qui les ont fait rejeter.

La forme à laquelle on accorde généralement la préférence est une aire ayant la figure du *carré* ou du *rectangle*. Ces figures sont d'autant plus avantageuses que l'enceinte des bâtimens est plus considérable ; ainsi, une maison de ferme qui couvre un are a besoin d'un mur d'enceinte de 40 mèt. de développement, tandis qu'un mur de 80 mèt. ou du double suffit pour clore une surface de 4 ares ou quadruple de la précédente.

Tantôt le rectangle ainsi formé est *fermé de tous côtés*, tantôt il est *ouvert sur l'un de ses côtés*. Dans ce cas, on prescrit en règle générale de choisir pour ce dernier l'aspect du midi, pour que l'air et la chaleur solaire pénètrent mieux dans l'intérieur de la ferme, et d'opposer les 3 côtés fermés aux 3 autres points cardinaux de l'horizon.

Toutes les autres formes qui donnent lieu à des projections extérieures ou à des angles saillans ou rentrans sont désavantageuses ; elles augmentent l'étendue des murs d'enceinte et des toits et par conséquent les dépenses, sans accroître la surface utile ou la capacité disponible.

5° La *configuration extérieure*. Il est utile, surtout dans les climats exposés aux vents rigoureux de l'hiver, que les bâtimens présentent leurs murs d'enceinte à l'extérieur, afin d'y mieux conserver la chaleur. Cette disposition a en outre l'avantage de former de tous côtés une clôture qui prévient les attaques extérieures, et de faciliter toutes les opérations par l'accès que la cour intérieure donne à toutes les parties du bâtiment.

Quelques auteurs ont proposé d'appuyer sur les murs d'un bâtiment central toutes les dépendances d'une maison de ferme, et on voit très fréquemment une disposition de ce genre dans les petits établissemens, mais cette forme qui n'a pas d'inconvénient sensible dans ce dernier cas, et qui du reste entretient une température plus élevée dans le bâtiment central, et procure une économie dans les frais de construction doit être proscrite pour les exploitations plus étendues, 1° parce qu'elle n'y est pas aussi aisément praticable ; 2° parce qu'il n'y a pas de clôture et que les faces d'entrée et de sortie des bâtimens sont exposées aux vents ; 3° Parce que les incendies peuvent y faire plus de ravages ; 4° parce que le service exige qu'on tourne à chaque instant autour du bâtiment, ce qui occasionne une grande perte de temps ; 5° enfin, parce que la surveillance y est plus difficile et que les serviteurs peuvent s'y soustraire plus aisément à l'œil du maître.

6° La *surface générale* ou aire circonscrite par les bâtimens. Elle doit être proportionnelle à l'importance de la ferme, mais soumise néanmoins à quelques conditions.

L'*étendue des cours* est une chose fort essentielle dans un établissement rural ; outre qu'elle est nécessaire pour la santé des hommes et des animaux, elle donne encore une grande facilité quand on peut introduire les véhicules et les faire manœuvrer dans l'intérieur du corps des bâtimens. Cette étendue est encore plus nécessaire dans les fermes où l'on est dans l'habitude d'amasser le fumier et de l'y laisser se parfaire en tas et surtout quand on en fait des tas distincts suivant le degré d'ancienneté, ainsi que dans celles où on nourrit et engraisse le gros bétail dans des cours où on rassemble et répand journellement le fumier des écuries et des étables à vaches.

Des *cours spacieuses* sont encore une nécessité dans le système de la stabulation permanente des bestiaux, afin qu'on puisse de temps à autre faire prendre l'air à ces animaux et les faire sortir soit pour boire, soit pour nettoyer les étables.

Dans des cours d'une étendue convenable, tous les services se font avec aisance sans perte de temps et sans encombrement ; mais, par contre, dans une cour qui a trop d'étendue, il y a surcroît de travail, perte de terrain